



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Lempdes, le 15/02/2024

Dossier suivi par : Simon PARPINELLI
Gestionnaire agréments/Service régional de l'alimentation
Tél. : 04 73 42 14 70
Courriel :
agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
Réf. : LE/2024/331
Objet : Agrément phytosanitaire

THEVENET PARCS & JARDINS
1730 RTE DU BOIS D'ARS
69760 - LIMONEST

AGRÉMENT

**RELATIF À LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET AU CONSEIL
À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-354 du 30 janvier 2023 portant délégation de signature à M Bruno FERREIRA, directeur régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Vu l'arrêté DRAAF n°2023/03-39 du 03 avril 2023 relatif à la subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale

L'organisme	THEVENET PARCS & JARDINS
domicilié à	1730 RTE DU BOIS D'ARS 69760 - LIMONEST

est agréé sous le numéro d'immatriculation : RH01919

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- **d'application en prestation de service : hors traitement de semence OUI**
- de conseil stratégique et spécifique à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

SITE	CP – VILLE	N° SIRET
THEVENET PARCS & JARDINS	1730 RTE DU BOIS D'ARS 69760 - LIMONEST	440 381 689 00015

Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
le chef du service régional de l'alimentation,

Patricia ROCSE

